

6 mars 2023

Madame Louise Imbeault
Chancelière
M. Denis Mallet,
Président du Conseil
Dr Denis Prud'homme
Président du Sénat Académique

« Surge illuminare » (**Lève-toi et rayonne**)

Madame la Chancelière, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Président du Sénat Académique

Nous nous adressons à vous en tant que responsables ultimes des orientations de notre Université, à vous, gardiens de sa mission, de ses valeurs et de son identité. Vous avez une responsabilité face à l'histoire! Les mots ont un sens et ceux qui servent à nous nommer définissent notre identité. Nous posons la question : Le nom de notre Université est-il conforme à son identité? Pour les signataires de cette lettre la réponse est un non sans équivoque. Vous avez le pouvoir en mettant le « Cap sur l'avenir » de changer ce nom pour refléter la réalité acadienne. Ce serait tout à votre honneur!

La devise de notre université, rédigée en latin est un héritage de notre passé, nous ramenant aux sources de notre langue et nous invitant au dépassement. Jusqu'en 1963, les universités à l'origine de notre Université octroyaient leurs diplômes en latin pour reconnaître notre culture gréco-romaine. En lisant les différentes versions du plan stratégique, on constate que notre Université est fidèle à sa devise. Le dernier plan intitulé « Cap sur l'avenir » s'inscrit dans la continuité. Il vise le rayonnement individuel, mais aussi notre développement collectif, et par-delà les frontières, celui de nos partenaires de la francophonie nationale et internationale. Il invite au dépassement. C'est un très bon plan. Le Recteur admet que la suggestion de changer le nom a été formulée lors des consultations menant à son élaboration, toutefois ceci n'est pas retenu comme prioritaire. Nous rappelons à la gouvernance que sa fonction dépasse largement la gestion des priorités. Le plan stratégique ne peut pas être invoqué pour éviter d'aborder cette importante question et d'y fournir une réponse adéquate et responsable.

Analysons les mots : Université de Moncton

Notre Université est l'une des institutions phares de l'Acadie, la plus grande université de langue française en Amérique, à l'extérieur du Québec. La gouvernance de l'Université est bicamérale (Conseil-Sénat). Le Sénat académique a la responsabilité exclusive de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Il devrait se prononcer sur cette question car il atteste de la qualité des diplômes. Or, l'entête du diplôme devrait mieux refléter l'identité de notre Université.

Le « de », dans Université de Moncton, peut avoir deux sens. Il pourrait signifier l'appartenance. Mais non, notre Université n'appartient pas à la ville. Elle a été créée « par et pour » le peuple acadien. Ceci n'exclut pas qu'elle accueille les francophones de la planète qui y œuvrent ou qui y étudient. Quand Boutros Boutros Ghali, secrétaire général des Nations Unies, a reçu un doctorat honorifique de notre Université, les premiers mots de son discours furent : « Nous peuples du monde » Le message était clair. Ceci comprend le peuple acadien! N'est-il pas légitime de revendiquer pour notre Université un nom qui reflète son identité?

Le deuxième sens à ce « de » serait-il qu'elle est située dans la ville de Moncton? Comme dirait la Sagouine dans son monologue sur le recensement « ça s'peut pas»... puisque l'université est une université réseau

à trois constituantes. Les gens du Nord-Est et ceux du Nord-Ouest peuvent autant revendiquer que ceux du Sud-Est d'être partie prenante de l'université. C'est une question ontologique!

Ceux qui connaissent l'histoire de l'enseignement universitaire au Nouveau-Brunswick savent que le fondateur de notre Université fut le Premier ministre Louis J. Robichaud, sans offense au recteur fondateur le père Clément Cormier. Si nous avons une université à trois constituantes c'est parce qu'il y avait une fonction universitaire bien implantée dans les trois principales régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Cela fait partie du contrat social qui a permis la création de notre université. Il a fallu aux fondateurs une volonté politique hors du commun. Sait-on que le recteur de l'Université du Nouveau-Brunswick s'est opposé à la création de notre université? Il a prétendu que l'Université du Nouveau-Brunswick était la fille unique de la province et qu'à ce titre elle pouvait aussi bien desservir les francophones que les anglophones. ¹ La réponse de P'tit-Louis aurait été : Et si vous êtes la fille unique, voulez-vous dire que nos universités sont des bâtardes? Ceci aurait mis fin à la discussion.

L'Université a eu une naissance difficile comme bieplusieurs de nos facultés et écoles. Qui se souvient de la lutte de Jean Cadieux pour la création de l'École de Droit et l'enseignement de la Common Law en français? Au moment de sa création et à l'époque du Maire Leonard Jones, certains anciens s'en souviendront, l'élite anglophone de Moncton souhaitait une université, mais pas de langue française.

Toute référence à Moncton, un mot ni francophone ni acadien, doit disparaître du nom qui nous identifie! Ailleurs on déboulonne des statues. Daniel Paul, un autochtone de Nouvelle- Écosse a fait déboulonner la Statue de Cornwallis, à Halifax, un autre triste personnage de notre histoire! L'Acadie devrait-elle continuer à honorer son bourreau?

Pourquoi les autorités de notre Université refusent-elles à répétition le changement de nom? Nous répondrons à cette question en en posant d'autres. À chacun de fournir la réponse. Sommes-nous fiers de notre légitimité comme université du peuple acadien? Craignons-nous d'affirmer à la face du monde qui nous sommes? Agissons-nous comme des colonisés? Souffrons-nous du syndrome de Stockholm? Que diriez-vous de l'Université Laval, l'ancêtre des universités canadiennes, si elle s'appelait Université Wolfe?

Historiquement, nos institutions adoptaient le nom d'un saint patron, pour signifier de qui on revendiquait la protection. Avons-nous troqué le nom d'un saint patron pour celui de notre oppresseur? Êtes-vous à l'aise, Madame la Chancelière, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Président du Sénat académique de maintenir ce symbole d'assujettissement? Il n'en tient qu'à vous de faire preuve de vision. Dans vos hautes fonctions devenez les artisans de notre affirmation francophone et acadienne!

Jean-Bernard Robichaud, Jean-Marie Nadeau et plusieurs centaines d'autres...

¹ Cette information a été communiquée à l'auteur par Colin Mackay, recteur de UNB de 1953 à 1969.